

Pour l'amour!



Nous faisons
la lutte aux
préjugés

Pour l'amour!

Le mariage est la consécration officielle de l'amour entre deux personnes. Tous y ont droit et peuvent y aspirer, y compris les personnes homosexuelles.

La *Charte canadienne des droits et libertés* interdit toute discrimination, notamment celle fondée sur les convictions religieuses et celle fondée sur l'orientation sexuelle.

Le mariage est une institution civile où les personnes se promettent fidélité, secours mutuel et s'engagent à faire vie commune.

Les institutions religieuses ont le droit de refuser de célébrer le mariage des personnes homosexuelles. Toutefois, elles ne devraient pas interférer dans les affaires civiles.

Nous sommes pour la consécration de l'amour et pour le droit au mariage des personnes homosexuelles.

Soyez pour l'amour, vous aussi!

Signature

Adresse

Aidez
la Fondation
à poursuivre
sa mission!

Se poste
sans frais
au Canada

Nom du député/de la députée :

Chambre des Communes
Ottawa (Ontario)
CANADA K1A 0A6